



## Document d'Informations Clés

Ref. Interne : EI4760AVA

URL : <http://kid.bnpparibas.com/EI4760AVA-50C66-FR.pdf>

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

## Alta Rendement 2024 - 2

ISIN	XS2842340494
Initiateur	BNP Paribas S.A. - <a href="http://www.bnpparibas.com">www.bnpparibas.com</a> - Tel. +33 (0)1 57 08 22 00 pour plus d'informations Émetteur: BNP Paribas Issuance B.V. - Garant: BNP Paribas S.A.
Autorité compétente	Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de BNP Paribas S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés
Date de production du document	11 octobre 2024

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

## En quoi consiste ce produit?

## ► Type

Ce produit est un EMTN, un titre de créance négociable. A l'échéance, il n'offre pas de protection du capital contre le risque de marché.

## ► Durée

Ce produit a une durée déterminée et sera remboursé à la Date de remboursement à moins qu'il ne soit remboursé de manière anticipée conformément aux dispositions relatives au Remboursement anticipé automatique ci-après.

## ► Objectifs

Ce produit est indexé sur la performance d'un sous-jacent.

À moins que le produit n'ait été remboursé de manière anticipée, les dispositions suivantes s'appliqueront.

À la Date de remboursement, vous recevrez, par EMTN :

- Si le Prix de référence final est supérieur(e) ou égal(e) à 80% du Prix de référence initial: un montant équivalent à 214% de la Valeur nominale.
- Si le Prix de référence final est inférieur(e) à 80% du Prix de référence initial :
  - Si aucun Franchissement de Barrière n'est survenu : un montant équivalent à la Valeur nominale.

b. Si un Franchissement de Barrière est survenu : un montant équivalent à la Valeur nominale, diminué de la Performance du Sous-jacent. Vous subirez donc une perte partielle ou totale de la Valeur nominale.

**Remboursement anticipé automatique :** Si, à une Date d'évaluation de remboursement anticipé automatique, le cours de clôture du Sous-jacent est supérieur(e) ou égal(e) à 100% du Prix de référence initial, le produit sera remboursé à la date correspondante. Vous recevrez, par EMTN un montant équivalent à la Valeur nominale, plus une prime qui dépend du Taux de sortie applicable.

Avec :

- Un Franchissement de Barrière intervient si le Prix de référence final est inférieur(e) à la Barrière.
- La Performance d'un Sous-jacent correspond à la différence entre son Prix de référence final et son Prix de référence initial, divisée par son Prix de référence initial, exprimée en valeur absolue.
- Le Prix de référence initial correspond au cours de clôture du Sous-jacent à la Date de constatation initiale.
- Le Prix de référence final correspond au cours de clôture du Sous-jacent à la Date de constatation finale.

## Données sur le produit

Date de constatation initiale	21 février 2025	Prix d'émission	100%
Date d'émission	26 février 2025	Devise du produit	EUR
Date de constatation finale	21 février 2035	Valeur nominale (par EMTN)	1 000 EUR
Date de remboursement (échéance)	8 mars 2035		
Barrière	50% du Prix de référence initial	Date(s) d'évaluation de remboursement anticipé automatique	Voir Annexe
Date(s) de remboursement anticipé automatique	Voir Annexe	Taux de sortie	Voir Annexe

Sous-jacent	Code Bloomberg
Global Equity Thematic Selection	GLETHAE FP

Les termes du produit prévoient qu'en cas d'événements exceptionnels : (1) des ajustements peuvent être effectués auprès du produit et/ou (2) l'Émetteur du produit peut rembourser le produit par anticipation. Ces événements sont précisés dans les termes du produit et sont principalement en lien avec le(s) Sous-Jacent(s), le produit et l'émetteur du produit. Le retour sur investissement (s'il y a) peut être différent des scénarios décrits au dessus et notamment moins conséquent que le montant investi.

Tout remboursement décrit dans ce document (y compris les gains potentiels) est calculé sur la base de la Valeur Nominale Courante, hors frais, commissions, prélèvements sociaux et fiscaux éventuels applicables au cadre d'investissement et en l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant ainsi que en cas de mise en résolution du Garant.

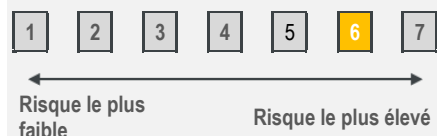
## ► Investisseurs de détail visés

Ce produit a été conçu pour les investisseurs de détail qui :

- disposent d'un horizon d'investissement à moyen terme (de trois ans à cinq ans).
- cherchent à investir dans un produit de croissance, éventuellement pour diversifier leur portefeuille.
- sont en mesure de supporter des pertes pouvant atteindre la totalité de la Valeur nominale à échéance et acceptent l'éventualité d'un remboursement anticipé du produit.
- disposent de connaissances suffisantes sur les marchés financiers, leurs fonctionnements et leurs risques, et la classe d'actifs du sous-jacent ou ont été informés de ces éléments par un professionnel.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### ► Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 8 mars 2035. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Vous recevrez des paiements libellés dans la devise du produit, qui est susceptible de différer de votre devise nationale. Dans ce cas, **prenez bien conscience du risque de change**. Le rendement final que vous obtiendrez dépend du taux de change entre les deux devises. Ledit risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur susmentionné.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Pour de plus amples informations sur l'ensemble des risques, veuillez consulter les articles relatifs aux risques dans la documentation juridique.

### ► Scénarios de performance

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.**

Exemple d'investissement	Jusqu'à ce que le produit soit résilié ou arrive à échéance. Elle peut être différente selon le scénario et est indiquée dans le tableau.			
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si le produit arrive à échéance	
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Scénario de tensions</b> (le produit est résilié après le 8 mars 2035)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen	523 EUR -94,77%	30 EUR -62,02%	0 EUR -100%
<b>Scénario défavorable</b> (le produit est résilié après le 8 mars 2035)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen	3 605 EUR -63,95%	722 EUR -35,47%	550 EUR -25,12%
<b>Scénario intermédiaire</b> (le produit est résilié après le 10 mars 2026)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen	11 089 EUR 10,89%		11 140 EUR 11,02%
<b>Scénario favorable</b> (le produit est résilié après le 7 mars 2028)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen	11 089 EUR 10,89%		13 420 EUR 10,21%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Il n'est pas facile de sortir ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de la période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée et vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

## Que se passe-t-il si BNP Paribas S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Si l'Émetteur est en défaut de paiement ou fait faillite, vous pouvez prétendre à un paiement de la part du Garant, en vertu d'une garantie inconditionnelle et irrévocable de tout montant exigible. Si le Garant est en défaut de paiement, fait faillite ou en cas de mise en résolution, vous pourriez subir une perte à hauteur de la totalité du montant investi.

Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que BNP Paribas, agissant en qualité de Garant, est agréé en tant qu'établissement de crédit en France et est soumis en tant que tel au régime de résolution bancaire introduit par la Directive européenne 2014/59/UE du 15 mai 2014 établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. Cette nouvelle réglementation confère, entre autres, aux autorités de résolution, le pouvoir de modifier les principaux termes de la garantie, de réduire, y compris jusqu'à zéro, les montants susceptibles d'être dus par le Garant au titre de la garantie ou de convertir les montants susceptibles d'être dus par le Garant au titre de la garantie en titres de capital. Une restructuration peut être imposée par les autorités de résolution afin d'éviter la faillite. L'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû par le Garant au titre de la garantie ou l'investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le Garant (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû au titre du produit émis par l'Émetteur. Il est entendu que dans cette hypothèse, le montant perçu par l'investisseur pourra être significativement inférieur au montant dû au titre du produit, à échéance.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.



## ► Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles :

Nous avons supposé:

- que vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez à l'échéance
Coûts totaux	733 EUR	733 EUR
Incidence des coûts <sup>(1)</sup>	8,49 %	0,77%

<sup>(1)</sup> Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée il est prévu que votre rendement moyen soit de 1,85% avant déduction des coûts et de 1,08% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

## ► Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Période de détention recommandée
Coûts d'entrée	7,33% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	733 EUR
Coûts de sortie	0,50% du montant nominal. Ces coûts s'appliquent uniquement si vous sortez avant l'échéance ou la résiliation anticipée du produit. Le nombre indiqué suppose que des conditions normales de marché s'appliquent.	50 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0% de votre investissement par an.	0 EUR
Coûts de transaction	0%	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée :** jusqu'au 8 mars 2035, qui correspond à l'échéance du produit.

Toutefois, la durée du produit n'est pas connue à l'avance, car il est susceptible d'être remboursé de manière anticipée.

L'objectif du produit est de vous fournir le profil de remboursement décrit dans la rubrique « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus. Cela s'applique uniquement si le produit est conservé jusqu'à son échéance.

Dans des conditions normales de marché, vous pourrez revendre ce produit à un prix qui dépendra des paramètres de marché au moment de la revente, ce qui pourrait engendrer une perte. En cas de revente, une commission de 0,50% sera déduite du prix de marché, cette commission pourrait être augmentée dans des conditions exceptionnelles de marché.

La commission de 0,50% a été prise en compte dans le tableau. Par ailleurs, le distributeur peut prélever des coûts supplémentaires en cas de sortie avant l'échéance.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute plainte concernant la personne ayant conseillé ou vendu le produit peut lui être directement soumise.

Toute plainte concernant le produit peut être soumise en écrivant à l'adresse suivante : BNP Paribas CLM Regulations - Client Engagement and Protection Regulations - Torre Ocidente Rua Galileu Galilei, 2, 13º, 1500-392, Lisboa, PORTUGAL, en envoyant un e-mail à [cib.priips.complaints@bnpparibas.com](mailto:cib.priips.complaints@bnpparibas.com), ou en utilisant le formulaire en ligne disponible sur le site Internet suivant : <https://kid.bnpparibas.com/cib/claim>.

## Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans le présent Document d'Informations Clés ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente du produit, et ne sauraient vous dispenser de contacter votre banque ou conseiller.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur le produit, y compris sur les risques encourus, veuillez-vous référer à la documentation juridique du produit (prospectus /prospectus de base et ses suppléments, et conditions définitives), disponible gratuitement auprès de votre conseiller financier.

Ce produit ne peut être ni offert, ni vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou à des « U.S. persons » L'expression « U.S. person » est définie dans la Réglementation S en vertu de l'U.S. Securities Act of 1993 (Securities Act). L'offre de ce produit n'a pas été enregistrée en vertu du Securities Act.





► Remboursement anticipé automatique

Date(s) d'évaluation de remboursement anticipé automatique	Date(s) de remboursement anticipé automatique	Taux de sortie
20 octobre 2025	4 novembre 2025	11,40% de la Valeur Nominale Courante
18 novembre 2025	3 décembre 2025	12,35% de la Valeur Nominale Courante
18 décembre 2025	2 janvier 2026	13,30% de la Valeur Nominale Courante
19 janvier 2026	3 février 2026	14,25% de la Valeur Nominale Courante
18 février 2026	5 mars 2026	15,20% de la Valeur Nominale Courante
18 mars 2026	2 avril 2026	16,15% de la Valeur Nominale Courante
20 avril 2026	5 mai 2026	17,10% de la Valeur Nominale Courante
18 mai 2026	2 juin 2026	18,05% de la Valeur Nominale Courante
18 juin 2026	3 juillet 2026	19% de la Valeur Nominale Courante
20 juillet 2026	4 août 2026	19,95% de la Valeur Nominale Courante
18 août 2026	2 septembre 2026	20,90% de la Valeur Nominale Courante
18 septembre 2026	5 octobre 2026	21,85% de la Valeur Nominale Courante
19 octobre 2026	3 novembre 2026	22,80% de la Valeur Nominale Courante
18 novembre 2026	3 décembre 2026	23,75% de la Valeur Nominale Courante
18 décembre 2026	4 janvier 2027	24,70% de la Valeur Nominale Courante
18 janvier 2027	2 février 2027	25,65% de la Valeur Nominale Courante
18 février 2027	5 mars 2027	26,60% de la Valeur Nominale Courante
18 mars 2027	2 avril 2027	27,55% de la Valeur Nominale Courante
19 avril 2027	4 mai 2027	28,50% de la Valeur Nominale Courante
18 mai 2027	2 juin 2027	29,45% de la Valeur Nominale Courante
18 juin 2027	5 juillet 2027	30,40% de la Valeur Nominale Courante
19 juillet 2027	3 août 2027	31,35% de la Valeur Nominale Courante
18 août 2027	2 septembre 2027	32,30% de la Valeur Nominale Courante
20 septembre 2027	5 octobre 2027	33,25% de la Valeur Nominale Courante
18 octobre 2027	2 novembre 2027	34,20% de la Valeur Nominale Courante
18 novembre 2027	3 décembre 2027	35,15% de la Valeur Nominale Courante
20 décembre 2027	4 janvier 2028	36,10% de la Valeur Nominale Courante
18 janvier 2028	2 février 2028	37,05% de la Valeur Nominale Courante
18 février 2028	6 mars 2028	38% de la Valeur Nominale Courante
20 mars 2028	4 avril 2028	38,95% de la Valeur Nominale Courante
18 avril 2028	3 mai 2028	39,90% de la Valeur Nominale Courante
18 mai 2028	2 juin 2028	40,85% de la Valeur Nominale Courante
19 juin 2028	4 juillet 2028	41,80% de la Valeur Nominale Courante
18 juillet 2028	2 août 2028	42,75% de la Valeur Nominale Courante
18 août 2028	4 septembre 2028	43,70% de la Valeur Nominale Courante
18 septembre 2028	3 octobre 2028	44,65% de la Valeur Nominale Courante
18 octobre 2028	2 novembre 2028	45,60% de la Valeur Nominale Courante
20 novembre 2028	5 décembre 2028	46,55% de la Valeur Nominale Courante
18 décembre 2028	2 janvier 2029	47,50% de la Valeur Nominale Courante
18 janvier 2029	2 février 2029	48,45% de la Valeur Nominale Courante
19 février 2029	6 mars 2029	49,40% de la Valeur Nominale Courante
19 mars 2029	3 avril 2029	50,35% de la Valeur Nominale Courante
18 avril 2029	3 mai 2029	51,30% de la Valeur Nominale Courante
18 mai 2029	4 juin 2029	52,25% de la Valeur Nominale Courante
18 juin 2029	3 juillet 2029	53,20% de la Valeur Nominale Courante
18 juillet 2029	2 août 2029	54,15% de la Valeur Nominale Courante
20 août 2029	4 septembre 2029	55,10% de la Valeur Nominale Courante
18 septembre 2029	3 octobre 2029	56,05% de la Valeur Nominale Courante
18 octobre 2029	2 novembre 2029	57% de la Valeur Nominale Courante
19 novembre 2029	4 décembre 2029	57,95% de la Valeur Nominale Courante
18 décembre 2029	2 janvier 2030	58,90% de la Valeur Nominale Courante
18 janvier 2030	4 février 2030	59,85% de la Valeur Nominale Courante
18 février 2030	5 mars 2030	60,80% de la Valeur Nominale Courante
18 mars 2030	2 avril 2030	61,75% de la Valeur Nominale Courante
18 avril 2030	3 mai 2030	62,70% de la Valeur Nominale Courante
20 mai 2030	4 juin 2030	63,65% de la Valeur Nominale Courante
18 juin 2030	3 juillet 2030	64,60% de la Valeur Nominale Courante
18 juillet 2030	2 août 2030	65,55% de la Valeur Nominale Courante
19 août 2030	3 septembre 2030	66,50% de la Valeur Nominale Courante
18 septembre 2030	3 octobre 2030	67,45% de la Valeur Nominale Courante
18 octobre 2030	4 novembre 2030	68,40% de la Valeur Nominale Courante
18 novembre 2030	3 décembre 2030	69,35% de la Valeur Nominale Courante
18 décembre 2030	2 janvier 2031	70,30% de la Valeur Nominale Courante



20 janvier 2031	4 février 2031	71,25% de la Valeur Nominale Courante
18 février 2031	5 mars 2031	72,20% de la Valeur Nominale Courante
18 mars 2031	2 avril 2031	73,15% de la Valeur Nominale Courante
18 avril 2031	5 mai 2031	74,10% de la Valeur Nominale Courante
19 mai 2031	3 juin 2031	75,05% de la Valeur Nominale Courante
18 juin 2031	3 juillet 2031	76% de la Valeur Nominale Courante
18 juillet 2031	4 août 2031	76,95% de la Valeur Nominale Courante
18 août 2031	2 septembre 2031	77,90% de la Valeur Nominale Courante
18 septembre 2031	3 octobre 2031	78,85% de la Valeur Nominale Courante
20 octobre 2031	4 novembre 2031	79,80% de la Valeur Nominale Courante
18 novembre 2031	3 décembre 2031	80,75% de la Valeur Nominale Courante
18 décembre 2031	2 janvier 2032	81,70% de la Valeur Nominale Courante
19 janvier 2032	3 février 2032	82,65% de la Valeur Nominale Courante
18 février 2032	4 mars 2032	83,60% de la Valeur Nominale Courante
18 mars 2032	2 avril 2032	84,55% de la Valeur Nominale Courante
19 avril 2032	4 mai 2032	85,50% de la Valeur Nominale Courante
18 mai 2032	2 juin 2032	86,45% de la Valeur Nominale Courante
18 juin 2032	5 juillet 2032	87,40% de la Valeur Nominale Courante
19 juillet 2032	3 août 2032	88,35% de la Valeur Nominale Courante
18 août 2032	2 septembre 2032	89,30% de la Valeur Nominale Courante
20 septembre 2032	5 octobre 2032	90,25% de la Valeur Nominale Courante
18 octobre 2032	2 novembre 2032	91,20% de la Valeur Nominale Courante
18 novembre 2032	3 décembre 2032	92,15% de la Valeur Nominale Courante
20 décembre 2032	4 janvier 2033	93,10% de la Valeur Nominale Courante
18 janvier 2033	2 février 2033	94,05% de la Valeur Nominale Courante
18 février 2033	7 mars 2033	95% de la Valeur Nominale Courante
18 mars 2033	4 avril 2033	95,95% de la Valeur Nominale Courante
19 avril 2033	4 mai 2033	96,90% de la Valeur Nominale Courante
18 mai 2033	2 juin 2033	97,85% de la Valeur Nominale Courante
20 juin 2033	5 juillet 2033	98,80% de la Valeur Nominale Courante
18 juillet 2033	2 août 2033	99,75% de la Valeur Nominale Courante
18 août 2033	2 septembre 2033	100,70% de la Valeur Nominale Courante
19 septembre 2033	4 octobre 2033	101,65% de la Valeur Nominale Courante
18 octobre 2033	2 novembre 2033	102,60% de la Valeur Nominale Courante
18 novembre 2033	5 décembre 2033	103,55% de la Valeur Nominale Courante
19 décembre 2033	3 janvier 2034	104,50% de la Valeur Nominale Courante
18 janvier 2034	2 février 2034	105,45% de la Valeur Nominale Courante
20 février 2034	7 mars 2034	106,40% de la Valeur Nominale Courante
20 mars 2034	4 avril 2034	107,35% de la Valeur Nominale Courante
18 avril 2034	3 mai 2034	108,30% de la Valeur Nominale Courante
18 mai 2034	2 juin 2034	109,25% de la Valeur Nominale Courante
19 juin 2034	4 juillet 2034	110,20% de la Valeur Nominale Courante
18 juillet 2034	2 août 2034	111,15% de la Valeur Nominale Courante
18 août 2034	4 septembre 2034	112,10% de la Valeur Nominale Courante
18 septembre 2034	3 octobre 2034	113,05% de la Valeur Nominale Courante

